**Attributions du conseil d’école: cadre général**

Le conseil d’école donne son avis sur le fonctionnement de l’école et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école.

Les représentants sont appelés à participer activement à la vie de l’école. Les réunions ont lieu en dehors des heures de classe, pour une durée moyenne annuelle de six heures.

Lors du Conseil d’Ecole les points discutés intéressent l’intérêt général et non l’intérêt particulier. L’objectif est de permettre à la fois une meilleure communication entre les parents et l’institution, de prendre en compte les remarques des uns et des autres dans l’intérêt des enfants, de permettre une amélioration de la vie dans l’école en servant de force de proposition devant le Conseil d’établissement habilité à voter.

**Attributions :**

Le conseil d’école adopte le règlement intérieur de l’école sur proposition du directeur d’école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l’école, notamment sur :

* Les structures pédagogiques ;
* L’organisation du temps et du calendrier scolaires ;
* Le projet d’école ou le projet d’établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maitres ;
* Les actions particulières permettant d’assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l’école et une bonne adaptation à son environnement ;
* Les conditions d’aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales ;
* Les projets et l’organisation des classes de découverte ;
* Les questions relatives à l’hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire :
* Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
* Les questions relatives à l’accueil, à l’information des parents d’élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire ;
* Le programme d’actions annuel du conseil école-collège ;
* Le programme d’actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement.